ART. 39 N° II-AC58

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Rejeté

# **AMENDEMENT**

Nº II-AC58

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

#### **ARTICLE 39**

# ÉTAT B

# Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024 (ligne supprimée)	0	238 000 000
Lutte contre les stéréotypes sexistes dans le sport ( <i>ligne nouvelle</i> )	238 000 000	0
TOTAUX	238 000 000	238 000 000
SOLDE	0	

ART. 39 N° II-AC58

### II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

		,
Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024 ( <i>ligne supprimée</i> )	0	65 250 000
Lutte contre les stéréotypes sexistes dans le sport ( <i>ligne nouvelle</i> )	65 250 000	0
TOTAUX	65 250 000	65 250 000
SOLDE	0	

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'homophobie est un fléau dans le sport. Elle nuit à la possibilité d'accès des LGBTQI à une pratique qui ne valorise bien souvent qu'une sexualité basée sur l'hypervirilisation des corps et des comportements pour les hommes et la réification du corps pour les femmes. Des associations luttent contre ces stéréotypes sexistes et homophobes, et il serait bon de valoriser leur action. On peut, par exemple, citer « les Dégommeuses ». Cette association créée en 2012 vise à assurer la promotion du football féminin et la lutte contre le sexisme, les LGBT-Phobies et toutes les discriminations. Nous pensons qu'il est nécessaire de soutenir et d'étendre cette démarche pacificatrice et constructive, pour que toutes et tous aient la possibilité de pratiquer le sport de leur choix, sans crainte d'être discriminé·es.

En conséquence, et pour assurer la recevabilité de cet amendement, nous prévoyons d'abonder l'action 1 « Lutte contre l'homophobie » d'un nouveau programme intitulé « Lutte contre les stéréotypes sexistes dans le sport » à hauteur par une diminution à due concurrence de la totalité des crédits du programme 350.